

DIEU — PATRIE — FAMILLE

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Éditeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 8— No 21

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

7 avril 1949

## Jésus ...en tout temps...

"Jésus en son temps".

La semaine qui commencera dimanche prochain rappelle tellement d'épisodes de la vie de Jésus que nous ne pouvons résister au désir, à la suite de deux écrivains, Mauriac et Rops, de retracer ce que fut sa vie, en son milieu. Ces livres, "La vie de Jésus" du premier, et "Jésus en son temps" du dernier, sont dégagés de la fantaisie de l'imagerie populaire qui nous dépeint un Jésus plus auréolé qu'humain; ils ne sont pas, non plus, de cette littérature aussi riche d'imagination pieuse que de déductions ou de réalités historiques. Ils nous font connaître un homme vivant au milieu d'un peuple déchu de toute puissance terrestre, et ne retrouvant sa grandeur évanouie que dans sa mission de Peuple-Elu attendant la Promesse; d'un peuple espérant un Rédempteur aussi capable de chasser le Romain maudit de Jérusalem, que d'y faire revivre la gloire de Solomon! . . .

Le Fils d'un charpentier.

Un nommé Jésus, fils de Joseph le charpentier et de Marie, une descendante de David, se met à prêcher. Il a trente ans. Quelques vieilles gens se souviennent vaguement qu'il y eut quelques prodiges à sa naissance; qu'Hérode vers ce même temps, a décrété qu'on tue tous les enfants mâles au-dessous de 2 ans. On rapporte aussi qu'à l'âge de douze ans, cet homme avait étonné sérieusement les Docteurs du Temple, lors d'un voyage à Jérusalem! Et puis, on n'avait pas entendu parler de lui.

Quant à Joseph, son père, l'Evangile ne mentionne même pas l'époque de sa mort. On se contente de dire de lui qu'il fut "un homme juste". De sa Mère, après le jour qu'elle eût retrouvé son fils dans le Temple, on ne dit que ceci: "Elle conservait toutes ces choses en son coeur".

Jésus a donc vécu dans un petit village galiléen dont on a aujourd'hui du mal à retrouver des traces. Il y a passé les années de son adolescence et de sa jeunesse. "Il était soumis" rapporte-t-on de lui en trois mots. Ce qui le distinguera des autres hommes de son âge et de son entourage, il le dira plus tard, dans la parole la plus étonnante qu'un homme ait jamais pu prononcer: "Qui me convaincra de péché?" . . . et qui est restée sans réponse. . . .

Le Baptiste et Jésus.

Dès les débuts de sa vie publique, Jésus causa de l'étonnement parmi ses parents, ses amis, par la hardiesse de ses paroles, et par les prodiges qui sortaient de lui comme l'eau de la source. Il avait même des disciples qui l'avaient suivi, au premier signe, sans hésiter. Où donc ce Juif, au surplus un Galiléen, voulait donc en venir? . . .

Un autre prophète, Jean, venu du désert, celui-là, enseignait que les temps étaient révolus. Il prêchait avec une vigueur terrible, et ne reculait devant rien, pas même devant Hérode, ce demi-Iduméen, fait roi des Juifs par Rome! . . . Il avait institué un rite nouveau, celui du baptême dans l'eau pour la "rémission des péchés." Quant on lui demanda s'il était Elie, il répondit: "non". Enfin, à des questions sur Jésus, il répondit ceci à la surprise de tous: "Je ne suis pas digne de délier les cordons de sa chaussure".

Lorsque Jésus, l'autre prophète, vint se faire baptiser par lui dans les eaux du Jourdain, le tonitruant Jean-Baptiste eut ces paroles inaccoutumées et que l'on ne comprit pas: "Voici l'Agneau de Dieu qui vient effacer les péchés du monde".

Lorsque Hérode, par faiblesse, eut exécuté le Baptiste, les Pharisiens respirèrent un peu. Mais il restait toujours ce Jésus, qui prenait pas mal de libertés avec la Loi! Sommé de s'expliquer, il dit:

"Je ne suis pas venu pour détruire la Loi mais l'accomplir" . . . Le peuple le suivait plus que jamais, s'attachait à ses paroles, et probablement plus à ses miracles qu'à ses paroles! Tout de même, on le suivait même au risque de se passer de nourriture, comme il est arrivé lors des deux multiplications de pains.

Les pharisiens et les prêtres de plus en plus intrigués, le poursuivaient de questions, de pièges. Mais il réussissait toujours à les confondre.

Si Jésus revenait? . . .

Ne nous étonnons pas trop du scandale que fit cet ouvrier se mettant à prêcher, tout à coup, parmi le peuple! Dans tous les pays, les miracles les plus éclatants se succèdent, de nos jours, et est-ce que la foi n'y est pas en butte aux attaques les plus terribles? Et pourtant, nous, nous savons! Si Jésus revenait, on se contenterait de trouver qu'il exagère sa propre valeur; et on lui demanderait de résoudre des problèmes de finance, de sciences, de politique internationale. . . Voyons, soyons francs. Qui serait intéressé aux vérités éternelles? . . .

Quant aux Juifs, qui attendaient un triomphateur, un homme qui les délivrerait de César, de Pilate, de leurs légionnaires et de leurs publicains, (ces percepteurs d'impôt sur le revenu! . . .), ils n'étaient pas bien empressés de prendre au sérieux ce prédicateur qui leur enseignait de tendre la joue gauche, si, par hasard, on avait souffleté leur joue droite; qui affirmait que les Samaritains étaient le prochain! . . . ; qui défendait de faire aux autres ce qu'on ne voulait pas pour soi-même. . . Et qui avait inventé une prière où il n'est question que de la gloire, de la volonté de son Père, pendant une bonne moitié; et où dans l'autre moitié, il est question du pardon des offenses, de la délivrance des tentations et du mal! A peine une allusion au pain quotidien. . . Et rien de rien pour la délivrance du joug de Rome!

Et que faisait-il de la gloire d'Israël, dont il ne disait pas mot! Etait-il sérieux? . . .

Le piège. . .

Le fin du fin dans notre monde moderne, c'est d'amener celui qu'on veut pendre à décider lui-même de sa pendaison. . . au réel comme au figuré. Et puis, on se lave les mains de ce que le malheureux s'est attiré. N'est-ce pas?

Les Pharisiens n'ont pas fait autre chose. D'abord, ce prophète pouvait-il être le successeur des grands prophètes, celui que tout le peuple appelait de son espoir, en vain depuis bientôt cinq siècles? Non; car il délivrerait Jérusalem des mains de Rome, la maudite! Au contraire, cet original dit "Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu". Il prêche le pardon la charité, l'amour du prochain; et il s'affiche avec des Samaritains, avec des personnes de conduite douteuse. . . Il guérit les lépreux, les aveugles, ressuscite des morts, c'est vrai! Mais qu'il a donc des idées avancées, étranges! . . . Et de plus, le bas-peuple commence à croire en Lui. . . .

On décide donc de le faire se perdre lui-même! On le questionne sur les points les plus discutés et les plus discutables de la Loi, pour le prendre en défaut. Peine perdue! Tout de même, on réussit à lui faire dire qu'il rebâtira le temple en trois jours. Vraiment, il exagère!

Mais ce n'est pas encore tout. Ne voilà-t-il pas qu'un jour, ce Galiléen, pas même un Juif de Judée, s'amène aux portes de Jérusalem, assis sur un âne, suivi par une foule en délire qui crie: "Hosanna au Fils de David! Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur!" Sur son passage, on porte des rameaux, on jette des fleurs, on étend son

manteau; bref, on lui fait un triomphe comme à un roi! . . .

Voilà, le filon! Le montrer à Pilate comme ennemi de César! On sait bien que ce dernier n'en croira rien; mais on sait aussi que le mépris hautain qu'il porte à la nation juive lui fera facilement accepter de supprimer cet agitateur, pour peu qu'on puisse lui en donner le moindre prétexte. . .

Si on oubliait de le prendre, en délit de blasphème, en le pressant de questions sur la Loi et les Phrophètes?

Enfin!

Enfin, c'est arrivé! Il s'est prétendu "Roi des Juifs". Bien plus, à la question: Es-tu le Fils de Dieu, il a répondu, "Je le suis."

On le tient! Accusé par tous, il n'est défendu par personne. Une seule voix demandant la révision de son procès eût fait s'arrêter le triste cortège de la Croix. Mais cette voix — cette unique voix — ne se fit pas entendre. Jésus mourut donc seul, abandonné par ceux qui quelques jours plus tôt l'avaient acclamé à son entrée dans la ville, abandonné par ses disciples, par tous, sauf par quelques femmes, ses parentes. . . Il ne sera même pas exécuté d'après la loi juive, qui exige la lapidation, mais par le supplice le plus redouté à Jérusalem, — parce que romain, — le supplice de la Croix!

"Enfin", se disent les Pharisiens et tous les chefs de la nation, au soir du Vendredi Saint. "Enfin", a dû se dire Pilate, "je pourrai faire à Rome un rapport convenable sur ce ridicule incident du "Roi des Juifs". Sera-t-il même besoin que j'en informe César?" . . .

L'affaire était définitivement close, et bien réussie!

C'est ainsi que commença la nuit la plus tragique de l'humanité depuis la Perte du Paradis Terrestre. Le Fils de Dieu était venu; les hommes l'avaient renvoyé vers son Père, Lui signifiant leur refus par cette mise à mort! . . . .

Avant donc que Jésus ébranlât les cieux et la terre par l'éclat de sa Résurrection, le monde vivait comme en suspens, entre la Promesse offerte, et refusée, et la Rédemption qui ne devait prendre tout son sens qu'au jour glorieux de Pâques!

L.-de-G. FORTIN.

## On nous écrit:

Kam., P.Q.  
mars 1949.

La Gazette des Campagnes,  
Ste-Anne, Kam.

Auriez-vous l'obligeance de faire connaître à vos lecteurs qu'ils peuvent se procurer un magnifique volume de 140 pages, d'une très belle présentation, augmenté de nombreuses illustrations en couleurs, sur le Canada.

Il suffit d'adresser un bon de poste de 25 sous (pas de timbres) à l'adresse suivante:

The O'Keefe Foundation,  
O'Keefe House,  
297 Victoria Street,  
Toronto 2, Ontario.

en spécifiant leur demande pour un exemplaire en français du volume "Le Canada Illimité" et en indiquant bien clairement leur nom et leur adresse.

Ce volume est distribué aux immigrants afin de leur faire connaître le Canada, leur pays d'adoption.

Peut-être que bien des Canadiens de naissance auraient profité à lire ce volume, afin de mieux connaître leur patrie et mieux l'aimer!

Un CANADIEN.

## Conseil du comté de Kam.

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Délibérations de l'Assemblée Régulière du Conseil de La Corporation Municipale du Comté de Kamouraska, tenue le 9 Mars dernier, 1949:

Canada, Province de Québec  
Corporation Municipale du Comté de Kamouraska

Séance régulière, du conseil de la Corporation Municipale du Comté de Kamouraska, tenue dans la Salle Paroissiale de St Pascal, Chef-Lieu du dit Comté, mercredi le neuvième jour du mois de mars 1949, à une heure de l'après-midi, à laquelle assemblée sont présents:

Mr Alfred Plourde M.A.L. Préfet et Maire de Mont-Carmel  
Mr J. Aimé Boutet Maire de Ste Anne  
Mr Rolland Levesque Maire de St Pacôme Paroisse.  
Mr Omer Garon Maire de St-Denis  
Mr Alban Michaud Maire de St-Philippe  
Mr Léo Bard Maire Village de Kamouraska  
Mr Alfred Massé Maire de St-Louis Kamouraska  
Mr Emile Duval Pro-Maire Village de St-Pascal  
Mr Luc Landry Maire de St-Pascal paroisse  
Mr Thélesphore Lagacé Maire de St-Bruno  
Mr Pierre Bérubé Maire de St-Germain  
Mr Adélar Lapointe Maire de Ste-Hélène  
Mr Paul Emile Lapointe Maire de St-André  
Mr François Lavoie Maire de St-Alexandre  
Mr Wilbrod Théberge Maire de St-Eleuthère  
tous membres de ce conseil et siégant sous la présidence de Mr le Préfet.

### 1—ordre du jour, ouverture de l'assemblée

Après appel des membres présents et l'invocation au Sacré-Coeur, le dit conseil procède à ses délibérations comme suit:

### 2—Ordre du jour

Adaptation des Minustes

Sur proposition de Mr Omer Garon Maire de St-Denis et unanimement résolu, les délibérations des assemblées du 9 déc. et 4 Janvier sont adoptées. à part toute fois le décadence de Mr Luc Landry Maire de la paroisse de St-Pascal, re résolution de la Coopérative de St-Louis de Kamouraska, adoptée à la séance du 4 Janvier dernier, 1949. ADOPTE

### 3—Ordre du jour

Rapport du vérificateur pour 1948

Ce rapport tel que lu et expliqué donne satisfaction à ce conseil, et sur proposition de Mr Alban Michaud Maire de St-Philippe et unanimement résolu que le rapport du vérificateur, tel que soumis soit accepté comme donnant entière satisfaction à ce conseil, lequel dit rapport doit être déposé dans les archives du conseil comme pièce justificative, qu'une copie soit envoyée au ministère des statistiques municipales tel que le veut la loi, que le compte de Mr Benoit Dubé vérificateur d'un total de \$27.50 soit accepté et payé. Que le compte de la Compagnie d'assurance Employers au montant de \$10.00 pour l'assurance de Garantie du secrétaire soit payé à même les fonds de ce conseil, que l'original du renouvellement de la police de garantie soit transmis à la Commission municipale de Québec, tel que le veut la loi.

### 4—Ordre du jour

Cours d'Eau Grans Bras

Le secrétaire soumet au conseil la correspondance et les comptes, Re travaux exécutés en 1948 dans ce cours d'eau, vingt arpents à \$20.00 l'arpent, total des travaux quatre cents piastres. Le secrétaire est autorisé de signer les dits comptes et de les transmettre à l'office du Drainage à Rimouski, lorsque le Ministère de l'Agriculture émettra cet octroi de \$400.00, le secrétaire est autorisé de le remettre à Mr Pierre Therriault de Ste-Hélène, conducteur des travaux exécutés dans ce cours d'eau.

Le tout résolu unanimement

### 5—Ordre du jour

Cours d'Eau Dionne St-Philippe St-Denis, correspondances

Les correspondances échangées sont lues à ce conseil, à l'unanimité Messieurs les Maires sont d'avis que la réglementation par ACTE D'ACCORD homologué par ce conseil en date du mois de septembre, 1948, doit être une réglementation municipale en loi, puisque cent pour cent des riverains de ce cours d'eau ont signé le dit acte d'accord. Toute fois si la commission du drainage ne veut pas accepter cette première réglementation il sera nécessaire de faire et d'adopter un procès verbal, et pour cette fin Mr Albéric Deschênes de St-Philippe est nommé surintendant spécial, lequel devra dresser un procès verbal suivant les dictées et relevés de ce cours d'eau déjà faits par la commission du drainage de Québec. ADOPTE

### 6—Ordre du jour

Cours d'Eau Mignault-Soucy

La lettre de M.M. J.A. Soucy et Gérard Pelletier de St-Pascal lesquels s'objectent à la nomination de Mr Alphonse Raymond Surintendant spécial pour la réglementation de ce cours d'eau est soumise à ce conseil.

Cette affaire reste en suspens, Mr Alphonse Raymond de St-Louis de Kamouraska devra être avisé qu'avant de dresser un procès verbal en cette affaire, il devra faire la visite des lieux entendre les intéressés et faire rapport à ce conseil qui jugera de la manière que Mr Raymond devra procéder en cette affaire de réglementation. ADOPTE

### 7—Ordre du jour

Re Coopérative de Beurrerie de St-Louis de Kamouraska

Les correspondances échangées sont soumises à ce conseil pour la satisfaction des membres présents.

### 8—Ordre du jour

Reclamation, Ministère de la Santé, Re Antoine Chenard indigent hospital de St-Joseph du Lac "St-Eleuthère" au montant de \$267.50 est soumise à ce conseil.

Sur proposition de Mr Alfred Massé Maire de St-Louis et unanimement résolu que ce compte soit accepté et payé à même les fonds de ce conseil. L'état de santé de cet indigent suivant le rapport reçu, mais non affirmé obligent ce conseil de prendre des informations afin de connaître exactement l'état de santé de cet indigent, s'il est réellement à l'endroit où il doit être traité, on nous informe que c'est un ex-militaire, en ce cas pourquoi ne serait-il pas traité à l'Hopital Militaire de Québec, en un mot le secrétaire est chargé de prendre les informations qui s'imposent en premier lieu pour améliorer l'état de santé de cet indigent, et de le placer à un endroit moins coûteux, le tout pour la protection de ce conseil. ADOPTE

### 9—Ordre du jour

Reglementation Cours d'Eau Rivière au Goudron St-André, Ste-Hélène et St-Germain:

Le secrétaire soumet à ce conseil les correspondances échangées au sujet de cette réglementation. De plus la lettre de protestation de Mr Joseph E. Morin de Ste-Hélène.

Plusieurs intéressés présents demandent la réglementation de ce cours d'eau, et des branches s'y rapportant; de même une clairance ou quittance devra être obtenue de la part de Mr Léon Beaulieu de St-Germain lequel est propriétaire d'un ancien pouvoir d'eau non actuellement exploité renonçant aux dommages.

A cette fin Messieurs Alphonse Raymond de St-Louis de Kamouraska et Armand Martin séc. de ce conseil sont tous deux nommés surintendants-spéciaux, afin de dresser un procès verbal et de réglementer ce cours d'eau et ces branches dans les paroisses plus haut décrites, lequel dit procès verbal devra être soumis à la prochaine séance si possible. Adopté unanimement.

### 10—Ordre du jour

Le secrétaire fait rapport au conseil des montants payés en cette affaire de Ouellet vs la Corporation du Comté de Kamouraska.

Le montant payé comme dommage à Mr Ernest Ouellet se chiffre à la somme de \$1810.00 plus \$212.75 d'intérêts, total dommages \$2022.75. Frais payés en cette affaire à Mr Paul J. Bérubé avocat pour le demandeur \$1469.50, et à Mr J.B. Lavoie avocat du Comté \$908.21, soit un grand total de \$4400.46, ces montants déjà payés en règlement final de dommages et frais en cette affaire de Ernest Ouellet vs La Corporation du Comté de Kamouraska sont ratifiés et le secrétaire est déchargé de toute responsabilité. ADOPTE

En cette affaire de M.M. Paul Emile Soucy et Albert Soucy, suivant la lettre de notre avocat Mr J.B. Lavoie, la confession de jugement faite par Messieurs les délégués du Comté est acceptée le tout suivant la lettre de Mr Lavoie en date du 28 Février 1949, Le secrétaire est autorisé de payer \$2553.60 montant offert plus \$58.80 frais de la confession de jugement, le premier montant à l'avocat Dugal et le second à l'avocat Lavoie, en règlement final.

### 11—Ordre du jour

Reclamation de dommages réclamés par Mr Ernest Ouellet de St-André Re travaux de cours d'eau Rivière Fouquet exécutés dans cette rivière en 1945-1946.

Cette réclamation est soumise à ce conseil pour étude. Messieurs les Maires de ce conseil sont d'avis qu'ils ne sont pas assez en connaissance des

dommages que réclame Mr Ouellet et de la nature de ces dommages et si toute fois Mr Ouellet en subit. En conséquence Mr le Maire de St-André Paul-Emile Lapointe est autorisé de se rendre sur les lieux avec certains obligés aux travaux afin de connaître la meilleure manière à faire pour éviter ces dommages pour l'avenir. Si Mr Ernest Ouellet persiste à réclamer les dits dommages pour le passé, ils restent à la charge des intéressés. Mr Lapointe devra faire rapport à la prochaine séance du rapport de sa visite et surtout des exigences de Mr Ouellet en ce cas. Mr Ernest Ouellet devra être avisé. ADOPTE

### 12—Ordre du jour

Cours d'eau Ruisseau des Prairies Ste-Anne de la Pocatière

La lettre de Mr Xavier Pelletier demandant des travaux à ce cours d'eau est soumise à ce conseil.

Mr Michel Tremblay de Ste-Anne-de-la-Pocatière est nommé surintendant spécial pour voir à faire exécuter les travaux requis par Mr Pelletier, et cela suivant le procès verbal existant, et de dresser un acte de repartition à la charge des intéressés. ADOPTE

### 13—Ordre du jour

Cours d'Eau Chaloult Kamouraska St-Germain et Ste-Hélène.

Mr Paul Emile Lajoie de Kamouraska demande certain travaux qui s'imposent actuellement à ce cours d'eau.

Mr Joseph Dionne de St-Germain est nommé surintendant spécial afin de faire exécuter ces travaux qui s'imposent et cela suivant le procès verbal existant. Le tout à la charge des intéressés. ADOPTE

### 14—Ordre du jour

Reclamation Unité Sanitaire Kamouraska l'Islet

Ce conseil ratifie le montant de \$934.49 que le secrétaire a payé en janvier dernier 1949, étant la part à payer par ce conseil pour l'année 1948-1949. ADOPTE

### 15—Ordre du jour

Acceptation des comptes

Les comptes suivant sont présentés au conseil pour étude et acceptation:

Les Formules Municipales Enrg.	
Certificats. d'adjudication Re Vente pour taxes	2.25
Alphonse Lartie Enrg. Classeur et Papeteries	167.82
Armand Martin Déboursés et Honoraire A. S.	23.14
<b>Total</b>	<b>\$193.21</b>

Ces comptes d'un total de un cent quatre vingt treize piastres et vingt et une cents sont acceptés et ordre est donné au secrétaire d'en faire les paiements à qui de droit. ADOPTE

Puis la séance est levée.

Alfred Plourde Préfet

Armand Martin Séc. Trés. C.C.K.

Vraie Copie

Séc. Trés. C.C.K.

## Au Poste C.H.G.B.

### "Sur les bords du grand fleuve"

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Pour la troisième année consécutive le Poste C.H.G.B. reviendra bientôt sur les ondes avec son programme "Sur les bords du grand fleuve". Monsieur l'abbé Armand Dubé, professeur au Collège de Sainte-Anne, continuera ses causeries sur nos paroisses des comtés de Kamouraska et de Charlevoix. Cette année, à ces entretiens hebdomadaires, il sera successivement question des paroisses: Saint-Philippe-de-Néri, Saint-Siméon, Saint-Eleuthère, Saint-Placide, Saint-Bruno et Saint-Bernard de l'Île-aux-Coudres.

Une première causerie d'ordre général, passera sur les ondes de C.H.G.B. le jeudi, sept avril prochain, à huit heures et un quart du soir; et tous les jeudis, au même Poste et à la même heure, Monsieur l'abbé Dubé donnera une tranche nouvelle de l'histoire de nos paroisses rurales. Un sincère merci au préposé de cet intéressant programme.

"Notre région n'occupe guère de place sur la carte de notre immense pays. Mais si nous pouvons lui faire dire, par son histoire, aux générations présentes et à venir, avec quelle vérité elle représente, elle aussi, les forces vives de notre peuple, elle ne nous aura pas donné en vain le meilleur d'elle-même. Ce sera de notre part une manière concrète à l'aimer intensément."

(La Société Historique de Kamouraska)



## L'Ecole termine ses activités au hockey

Les gars de l'Ecole ont accroché leurs patins. La dernière joute s'est disputée le 19 mars. Ainsi se terminaient, pour la saison hivernale 1948-49, les activités au hockey des étudiants du cours agronomique et des pêcheries.

Malgré ses 5 victoires et ses 3 rencontres nulles en 20 parties jouées cette saison, les joueurs du club de l'Ecole ont toujours été bons sportifs, et surtout de bons perdants en 12 occasions. C'est dans cette attitude que réside vraiment le sport du hockey. Si le pointage final accordait la joute à l'adversaire, on peut dire que le jeu était dominé, dans plusieurs de ces défaites, par nos équipiers.

Hayes, le rapide ailier gauche de la ligne du "punch", en plus d'arriver bon premier compteur, détient le plus grand nombre de buts et d'assistances, soit 18 et 28. Ses coéquipiers sur la même ligne, Leblanc et Lavoie, joueurs semi-numéro 1, l'ont talonné d'assez près.

La "kid line", composée de Mercier, Gosselin, Chamberland, s'acquitta efficacement de sa tâche dans toutes les occasions, même si le total de ses buts peut sembler un peu inférieur à celui de la première ligne. Par contre, son jeu défensif de première classe se chargeait de la situation durant les moments critiques.

Les deux défenses, en l'occurrence Lavigne et Laverdière, jouant 60 minutes de jeu à chaque partie, remplirent leur travail sur la glace comme s'il s'était trouvé à leur place tout simplement une muraille de pierres. Il fallait un "badman"; le sort favorisa malheureusement Laverdière, avec ses 48 minutes passées dans la boîte du pénitencier.

Le gardien de buts Gilbert, joueur étoile des joutes de cet hiver, et cerbère de premier ordre, ne succombant qu'après maints assauts répétés, possédait une moyenne de 4.68 en 19 joutes. L'adversaire logea 89 rondelles dans ses filets tandis que les joueurs de l'Ecole comptèrent 82 buts.

Nos arbitres, à l'encontre de certains des autres équipes, se sont montrés de vrais connaisseurs: tel Bélanger, Khazoom, Routhier, Bourget. Ce dernier, arbitre officiel du club, dont la théorie des règlements lui allait beaucoup mieux que leur mise en pratique, devait se croire, comme à l'ordinaire, sur les bancs de la classe. Il accomplit quand même son travail en maître allant jusqu'à prendre des airs autoritaires sur les derniers milles.

D'autres joueurs nous ont aussi prêté main forte en quelques occasions par leur jeu et leur aide: Antil, E.; Antil, J.; Lavoie, C.; Fortin, J.; Antil, I.; Antil, R.; Michaud, A. et Crête.

Voici maintenant le tableau du rendement des joueurs réguliers, se lisant comme suit: parties jouées, points, assistances, total des buts et assistances, punitions:

	PJ	P	A	T	P
HAYES CLAUDE aile gauche	20	18	28	46	4
LEBLANC GUY aile droite	20	14	25	39	2
LAVOIE FERNAND centre	18	17	15	32	26
LAVERDIERE CAMILLE déf.	20	9	8	17	48
MERCIER MAURICE aile dr.	20	5	11	16	15
GOSSELIN ROGER centre	16	4	4	8	0
CHAMB. ANT. aile gauche	13	1	6	7	0
LAVIGNE BENOIT défense	18	2	5	7	20

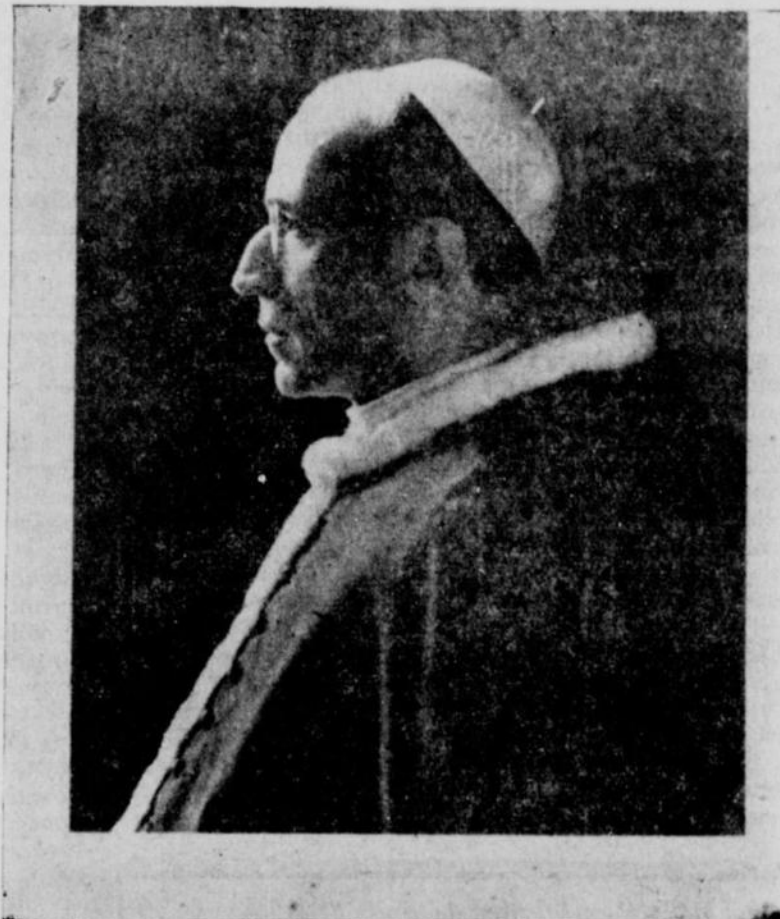
CL é.sc. agr.

Avant que ne disparaissent les dernières traces de l'hiver la Direction du Club de Hockey de l'Ecole tient à remercier tous ceux qui l'ont aidée dans ses activités et ont contribué à faire de la dernière saison un plein succès. Ces remerciements s'adressent tout particulièrement aux professeurs et étudiants de l'Ecole qui, en plus de fournir généreusement aux multiples collectes et quêtes, ont été un grand support moral pour les joueurs; au rédacteur-proprétaire de la *Gazette des Campagnes*, M. Ls. de G. Fortin, qui chaque semaine a titre gracieux, a accordé aux chroniqueurs du club quelques colonnes de son journal; au Directeur du Collège, Monsieur l'Abbé Nicole, qui a facilité tous les achats d'équipement et s'est toujours intéressé aux activités du club; à la Direction de la Chambre de Commerce de Ste-Anne qui a mis généreusement sa patinoire à la disposition de l'équipe et avec qui tout l'hiver les relations ont été très cordiales: à tous les directeurs et joueurs des clubs adversaires.

A tous un cordial merci.

Guy LEBLANC, gérant.

## "Opus Justitae Pax"



Cliché: "A Pleines Voiles"

Sa SAINTETE Le PAPE PIE XII

### Jubilé d'or de Sa Sainteté Pie XII

Samedi dernier, le 2 avril, on célébrait à Rome le cinquantième anniversaire d'ordination sacerdotale de Sa Sainteté le Pape Pie XII, et la dixième année de son accession au Trône Pontifical. Les journaux ayant rapporté avec beaucoup de détails la biographie remarquablement brillante du Chef de l'Eglise Catholique, nous n'avons pas à y revenir.

Qu'il nous soit permis, tout de même, de signaler l'extraordinaire valeur humaine du vénérable dignitaire. Aussi riche d'intelligence que de hautes vertus; aussi versé dans les sciences humaines — dont la connaissance pratique de plus de six langues — comme dans les sciences sacrées; aussi savant diplomate que sage ordonnateur des missions apostoliques, Pie XII accomplit ce tour de force de succéder à des Papes aussi extraordinairement inspirés que Léon XIII, Pie X et Pie XI et de ressembler à chacun d'eux.

La guerre mondiale, la plus implacable que le monde ait connue depuis sa création, est venue attrister et compliquer cruellement son passage sur le trône de St-Pierre. On peut dire qu'il a sauvé son pays à la fois de la ruine matérielle et sociale qui le menaçait pendant et après la guerre. . .

Il est la cible préférée, — parce que la plus redoutable — des théoriciens et des stratéges marxistes de Moscou; preuve qu'il est bien l'interprète le plus autorisé des commandements de Dieu, et de l'Evangile de son Fils. . .

L. G. F.

### Emploi du curare dans les hôpitaux.

Nous empruntons à "l'Action Catholique" cette nouvelle parue depuis déjà quelques semaines, mais garde tout son intérêt:

Un médecin de Québec, le Dr Fernando Hudon, a mis au point des méthodes permettant l'emploi du curare comme adjuvant à l'anesthésie, et provoquant le relâchement musculaire si nécessaire lors d'une intervention chirurgicale.

Le Dr Hudon est chef anesthésiste à l'Hôtel-Dieu de Québec et en charge de la chaire d'anesthésie de l'Université Laval. Il est de plus reconnu comme une autorité médicale dans ce domaine. Le Dr Hudon se rendra bientôt en Europe donner une série de conférences.

Le curare est un poison végétal connu depuis longtemps et les Indiens de l'Amazone, dans l'Orénoque et parages des Guyanes s'en servent pour empoisonner leurs flèches, surtout pour la pêche. Ils font bouillir ce venin et y font ensuite tremper la pointe de leurs flèches. Dès que celle-ci a pénétré dans la chair, le poison fait son oeuvre en provoquant une paralysie immédiate des muscles. Les nerfs sensitifs ne sont pas cependant atteints par l'intoxication curarique.

L'emploi du curare provoquerait donc chez le patient une paralysie temporaire et réduirait à l'état de détente. Joint à un anesthésique qui provoque l'inconscience, il serait d'un grand secours à la science moderne.

Dans le but d'utiliser les procédés du Dr Hudon, un film documentaire sera tourné à l'Hôtel-Dieu de Québec, prochainement. Ce film, le premier du genre tourné au Canada, sera ensuite distribué dans 50 pays. C'est la compagnie E.R. Squibb and Sons of Canada, Limited, dont le représentant est M. L.-C. Guimont, qui tournera ce film d'une grande importance scientifique."

Le Dr Fernando Hudon est originaire de l'Islet. Il a fait ses études classiques au Collège de Ste-Anne et médicales à l'Université Laval.

Félicitations à ce chercheur qui honore non seulement sa profession mais son pays.

L. G. F.

### 2 avril 1948 — 2 avril 1949.

C'est le 2 avril 1948 que ce feu consumait notre église paroissiale, dans un incendie plutôt extraordinaire, puisque quelques secondes après ses débuts, le foyer était porté à la voute, au toit et devenait hors de contrôle.

Depuis lors, nous avons nos offices religieux dans la salle académique du collège, où trois messes, — mais surtout celles de huit heures et de neuf heures et trente —, suffisent. Lorsqu'il y a des funérailles, et lorsque le Collège occupe la salle, ce qui arrive souvent le dimanche soir, les vêpres ont lieu dans la chapelle.

Sans ce voisinage providentiel, on pourrait se demander comment nous aurions résolu le problème d'avoir un endroit convenable pour le culte. De plus, pendant un mois environ, l'été dernier, la grande salle du cours latin fut occupé par l'organisation et la tenue du Bazar, ce qui constitua une contribution importante au succès final.

De puis un an, on a démolé la vieille église, aplani la butte, amélioré et agrandi le terrain de la fabrique, (addition de  $\frac{3}{4}$  d'arpent), et abandonné le vieux presbytère (dont la nouvelle église occupera entièrement le site) pour un autre en en beaucoup meilleur état de conservation.

La propriété de la fabrique, désormais débarrassée de la route qui coupait en biais, sera une des plus belles qu'on puisse rêver, quant au site et quant aux commodités nouvelles qu'elle offrira pour d'autres développements. Au lieu de deux sections de terrain toutes en angles et recoins, la propriété telle que reconstituée formera un quadrilatère à peu près régulier.

Si l'on met en face le travail accompli et son coût total, on ne peut se réjouir des conditions dans lesquelles tout cela s'est réalisé.

L.G.F.

### OU IL EN MANQUE

Un gourmet, ayant un cruchon d'excellent vin, le cacheta. Son valet fit un trou par dessous, et goûta plusieurs fois la délicieuse liqueur. Le maître, ayant un jour décacheté la cruche, fut fort surpris de voir son vin diminué, et ne sut en trouver la cause. Quelqu'un ayant fait observer qu'on pouvait peut-être en avoir tiré par dessous: "Imbécile! reprit le maître, ce n'est pas par dessous qu'il en manque, c'est par dessus!"

## Histoire Naturelle sur les ondes

### Quelques aspects de la vie des poissons.

*Causerie prononcée à CHGB, par M. Yves Jean, sous les auspices de la Société d'Histoire Naturelle de la Pocatière, jeudi le 24 mars 1949. - 8 p.m.*

Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs:

Si vous le voulez bien, nous allons ouvrir ensemble ce soir une page du grand livre de la Nature, au Chapitre des Poissons, ces êtres innombrables et variés tant par leur forme que par leur taille, qui peuplent les eaux de tous les continents, que ce soit le ruisseau avoisinant nos demeures, ou l'océan aux profondeurs quasi insondables.

Les Poissons sont des Vertébrés vivant "ordinairement" dans l'eau. Je dis bien "ordinairement": car il est des poissons qui sortent parfois de leur élément naturel pour une période de temps plus ou moins longue. Certains poissons des mers équatoriales volent, par exemple. Il ne s'agit évidemment pas d'un vol actif, comme celui des oiseaux: ils planent plutôt qu'ils ne volent. Leurs nageoires pectorales et ventrales très développées sont repliées le long du corps quand l'animal est dans l'eau. Lorsqu'il est poursuivi, le poisson bondit hors de l'eau, ouvre ses nageoires et grâce à la vitesse acquise dans l'eau, plane dans l'air à quelques pieds de la surface: l'espace ainsi parcouru est variable suivant la force et la direction du vent, mais peut aller jusqu'à 500 verges et plus.

Autre exemple d'un poisson qui ne vit pas toujours dans l'eau: il est aux Indes une espèce qu'on appelle la "Perche Grimpante" et qu'on trouve souvent au sommet des arbres. On a cru longtemps qu'elle y grimpait de son propre pouvoir, alors qu'en réalité elle est déposée là par des oiseaux de proie, qui la capturent la nuit, lorsqu'elle voyage sur la terre humide, en quête de vers et de limaçons. Elle est alors une proie facile pour ces oiseaux qui l'enlèvent et la déposent dans les branches d'un arbre pour ensuite la dévorer à loisir.

Finalement, parmi les poissons voyageant sur terre et pour mentionner un exemple plus rapproché de nous, l'anguille commune n'hésite pas à parcourir la nuit, dans l'herbe humide d'assez grandes distances, pour arriver à un lac ou un étang en communication avec aucune rivière. Elle progresse rapidement dans l'herbe humide, par des mouvements ondulatoires de son corps, tout comme les couleuvres.

Ce sont là autant de moyens que prennent les poissons pour triompher dans leurs luttes quotidiennes pour assurer leur service propre et celle de leur espèce.

Un des dispositifs les plus ingénieux inventés par les poissons pour se défendre contre leurs ennemis ou encore saisir une proie, est l'électrocution. Un certain nombre, comme l'Anguille Electrique ou Gymnote, les Torpilles et certaines Raies de Mer, ont à leur disposition de véritables piles électriques, qu'elles déchargent à volonté lorsqu'elles viennent en contact avec un ennemi, poisson ou autre. La décharge électrique ainsi produite, surtout celle des Gymnotes, est assez forte pour paralyser un homme, à plus forte raison, tuer un poisson, ou autre organisme plus faible. Ce courant est produit par des muscles spéciaux transformés en organes producteurs d'électricité, sous le contrôle du système nerveux.

Au lieu d'organes électriques, d'autres poissons possèdent des organes lumineux, soit pour effrayer leurs ennemis, signaler leur présence à leurs congénères, et peut-être s'éclairer dans les profondeurs. Ces organes lumineux sont de deux sortes: ou bien le poisson produit sa propre lumière, comme certaines barbottes: elles possèdent à cette fin des cellules spécialisées qui sécrètent un liquide contenant du phosphore. Ce liquide, par oxydation, produit de la lumière. D'autres poissons qui ne peuvent produire leur propre lumière, et qui cependant jugent à propos de s'éclairer, entretiennent sur la surface de leur corps, ordinairement près des yeux, des colonies de bactéries lumineuses qui leur constituent des phares, qu'elles peuvent masquer à volonté au moyen d'une membrane se rabattant à la façon d'une paupière. Les Indigènes qui habitent les rives de la Mer de Banda, aux Indes, sont bien au courant de ce phénomène: ils capturent ces poissons, enlèvent les deux fanaux, et s'en servent comme d'un appât lumineux pour leur pêche nocturne.

Un autre dispositif, également ingénieux et des plus efficaces est celui de la Baudroie ou Lophie que l'on prend occasionnellement dans notre Golfe. On l'appelle aussi "pêcheur à la ligne" . . . C'est en effet un poisson qui pêche. . . Le premier rayon de sa nageoire dorsale est modifié: il est

considérablement allongé et dirigé vers l'avant. Au bout de ce rayon qui tient lieu de canne à pêcher, se trouve une masse de chair blanchâtre qui est l'appât. L'animal se tient immobile sur le fond, sa gueule grand'ouverte, et sa perche tendue de telle sorte que l'appât, qu'il agite sans cesse, se trouve tout près de sa bouche. Toute proie qui s'approche est saisie d'un coup, avant qu'elle n'ait eu le temps même de toucher l'appât. De sorte que notre pêcheur peut pêcher toute sa vie avec le même appât.

En plus d'avoir à lutter continuellement pour sa propre vie, chercher sa subsistance et se défendre contre ses ennemis, le poisson doit également assurer la survie de son espèce, c'est-à-dire se reproduire, et faire en sorte qu'un certain nombre de ses oeufs se développe avec succès et donne des individus adultes.

La plupart des poissons pondent dans des endroits définis et pour ça, doivent souvent entreprendre de longs voyages. C'est le cas, par exemple, du saumon, de l'aloise, de l'éperlan et de la loche, connus de tous. Ces poissons vivent ordinairement dans l'eau salée et émigrent en eau douce pour y pondre. Ce sont des poissons qu'on dit "anadromes". Des espèces mentionnées il en est comme le saumon et l'aloise, qui font preuve d'un instinct merveilleux: dans la plupart des cas, ils retournent pondre dans la rivière qui les a vu naître. Le jeune saumon, qui a passé les deux ou trois premières années de sa vie en rivière descend ensuite à la mer pour s'y nourrir et croître rapidement. Il n'y reste ordinairement qu'une année, et au printemps ou à l'été de l'année suivante, on le voit revenir à la rivière même qu'il avait quittée l'année précédente. Il y vient maintenant s'y reproduire. Mâles et femelles vont à la tête des eaux: pour ça ils doivent remonter, avec une énergie qui ne se lasse pas, des chutes parfois très hautes. Une fois le terrain de ponte choisi, la femelle s'occupe activement à creuser avec son ventre et sa queue, des sillons transversaux où elle déposera ses oeufs, alors que le mâle, lui, est occupé à défendre le nid contre tout agresseur, et surtout les autres mâles qui pourraient s'approcher de la femelle de son choix. Une fois les oeufs pondus et fécondés, les saumons les abandonnent à leur sort pour redescendre à la mer.

Il est d'autres poissons qui se comportent à l'inverse du saumon et de l'aloise que je viens de mentionner. Ce sont les poissons dits "catadromes" qui vivent en eau douce, et vont pondre dans la mer. L'anguille, connue de tous est de ceux-là. Et fait très remarquable, toutes les anguilles de l'Amérique du Nord, de même que celles du Continent Européen, vont pondre au même endroit, dans cette partie de l'Atlantique connue sous le nom de Mer des Sargasses, située au Sud des Bermudes. A venir jusqu'à une trentaine d'années passées, le cycle vital de l'anguille était complètement inconnu: on n'avait jamais capturé en eau douce d'anguilles avec des oeufs mûrs, ni pris d'alevins au sortir de l'oeuf. C'est au biologiste Danois Johannes Schmidt que l'on doit l'élucidation du mystère de l'anguille. A la suite de longues études, il a pu établir que toutes les anguilles se reproduisent dans cette partie de l'Atlantique que je viens de mentionner. Tous les ans vers la fin de l'été, les anguilles qui ont atteint la maturité sexuelle revêtent une livrée nuptiale: de jaune qu'il était, leur ventre passe au gris argenté; leur museau devient plus pointu, leurs nageoires plus longues. Elles se préparent pour leur long voyage dont le terme est la Mer des Sargasses. Elles descendent alors les cours d'eau où elles ont passé 10 ou 12 années de leur vie, et gagnent la mer - on les prend alors en grand nombre dans l'Estuaire du St-Laurent, à l'automne. Celles qui se trouvaient dans des étangs ou des lacs non en communication avec la mer, vont, à la faveur de la nuit, voyager sur terre dans l'herbe humide, jusqu'à ce qu'elles trouvent le cours d'eau qui les mènera à la mer. Les femelles qui étaient en eau douce, sont rejointes dans les estuaires par les mâles, et ensemble s'en vont vers la Mer des Sargasses, voyageant jour et nuit, et ne se nourrissant à peu près pas. Elles sont guidées dans leur voyage par les changements de température et de salinité. En effet, la Mer de Sargasses, que l'on appelle ainsi à cause de l'abondance des algues marines appelées Sargasses qu'on y trouve, est également caractérisée par une eau de surface à température élevée, et une salinité supérieure à celle des autres régions de l'océan. Au terme de leur voyage, les anguilles pondent leurs oeufs à une profondeur de 1500 pieds environ. Une fois la ponte terminée, les anguilles meurent: aucune ne fera le voyage de retour. Les oeufs se développent et lorsque les larves éclosent, elles montent en surface pour s'y nourrir à même les microorganismes de la mer.

A ce moment, elles n'ont pas la forme de véritable anguille, mais ressemblent plutôt à une feuille; on appelle "leptocéphales" ces larves d'anguilles. Les leptocéphales vont commencer sans tarder, en sens inverse, le voyage que les parents viennent d'accomplir: elles se dirigent vers la côte pour envahir les rivières. Ce voyage de la Mer des Sargasses vers les différents points de la côte américaine, prendra environ une année. Lorsqu'elle approche de la côte, l'anguille se métamorphose, c'est-à-dire, passe de l'état larvaire à l'état adulte. On dit qu'au moment de la métamorphose, ces jeunes anguilles n'ont pas de sexe déterminé: celles qui restent dans les estuaires, qui, par conséquent vont vivre en eau saumâtre toute leur vie deviendront des mâles, alors que les autres qui remontent plus loin dans les terres et vont vivre en eau douce deviendront des femelles.

Mes chers auditeurs, je viens de mentionner quelques faits particuliers que j'ai cru de nature à vous intéresser, concernant les moeurs des poissons. Comme le temps s'achève, il me faut limiter là ce bref exposé des moeurs curieuses et souvent mal connues de poissons qui nous sont pourtant familiers.

(Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs).

Yves JEAN,  
Ecole des Pêcheries,  
Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kam.



### PEINTURES PITTSBURGH

Nous sommes fiers d'avoir été nommés marchands autorisés, dans ce district, pour les PEINTURES PITTSBURGH bien connues. Cela est conforme à notre politique de ne vendre que des produits de qualité.



LES PEINTURES PITTSBURGH, maintenant "Faites au Canada," comprennent — Sun-Proof, une peinture de qualité supérieure pour extérieurs, faite avec des "Huiles Vitolized"; Wallhide (mate, semi-lustrée et lustrée), la peinture merveilleuse à base d'huile qui couvre n'importe quelle surface en une seule couche; Email Waterspar, un email à séchage rapide qui laisse, sur boiseries et meubles, un fini résistant aux taches; et Florhide, un email résistant, élastique et très durable, pour bois, ciment et planchers en béton.

Nous serons heureux de vous renseigner—venez n'importe quand.

**KIROUAC & FILS Enrg.**  
Rue Dionne  
Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kam.

### NECESSITE de la PONCTUATION

Voici une mésaventure piquante, qui aurait pu se terminer d'une façon tragique, mais qui a fini par un éclat de rire.

Un Parisien, lors d'un séjour à la campagne, fut mordu à la jambe par un chien d'allure suspecte. Effrayé, il rentra précipitamment à Paris, et craignant que le quadrupède ne fut enragé, eut l'idée de télégraphier au propriétaire du chien qui l'avait mordu, pour savoir si la rage s'était déclarée. Il reçut la réponse suivante: "Chien mange pas symptômes rage".

Les angoisses du malheureux furent impossibles à décrire; il court se faire piquer au sérum.

Le lendemain, le docteur traitant demanda au propriétaire du chien des éclaircissements sur l'état de l'animal; il reçoit cette seconde dépêche, bien ponctuée: "Chien mange. Pas symptômes rage".

Ecole d'Agriculture et des Pêcheries.

## Nos finissants 48-49

No2— Léopold BEAUCHEMIN

Le deuxième spécimen à subir le feu de notre interview c'est quéqu'un: le président de la 4ème agronomique. Vous l'avez vu circuler sur les grands boulevards de Ste-Anne, la serviette sous le bras, trottinant d'un pas pressé. D'apparence plutôt austère, des sourcils broussailleux abritant des yeux vifs, rival de Barbe Bleue, il représente néanmoins (nez en moins) le plus aimable camarade.

Et bien chers lectrices et lecteurs si vous ne pouvez l'identifier, on vous le fera connaître tantôt dans un avenir rapproché là. Malheureusement pour l'interview nous devons aller le rencontrer au village dans son antre. Pénétrons à pas de loup dans sa chambre, il semble dormir. . . mais non il réfléchit. . . peut-être sur son passé ou ses projets d'avenir?

—Bonsoir, bonsoir M. le Président! Ca va?

—Mais oui, mais oui cher ami pénétrez et veuillez asseoir votre éminence sur cette boîte.

—M. le Président de 4ème, vous l'avez sans doute deviné, nous venons vous poser quelques questions. Comme vous le savez nous publions chaque semaine dans la Gazette des Campagnes une courte biographie de nos futurs ingénieurs en Agronomie et en Pêcheries et nous vous serions très obligés si vous voulez bien répondre à quelques petites questions pas trop indiscrettes.

—Envoie, shoot!

—Comme à tous les autres qui suivront, nous vous posons la traditionnelle question où êtes-vous né?

—Et bien naturellement à la même place que tous les autres.

—A la même place que tous les autres?

—Mais oui, dans le lit de ma mère! Pour être plus sérieux je vous dirai que j'ai vu le jour à St-Elie d'Orford.

—Quel est votre âge sans indiscretion?

—Ah ça j'aimerais bien vous le dire, mais je ne l'ai jamais su, je vais écrire à ma mère et je vous le ferai savoir.

—Sans doute votre père comme la plupart des pères des autres finissants est cultivateur?

—Pas exactement, mon pépère est fromager, un "cheesemaker" comme on dit aux Etats.

—Je ne doute pas qu'il fabrique du bon fromage.

—Vous l'avez dit, et ça prend un homme qui peut déceler l'arôme délicat pour faire du bon fromage.

—A vrai dire il faut être "gréé" d'un bon nez n'est-ce pas.

—Y a pas à dire, tel père tel fils.

—Et vos études primaires?

—Moi aussi j'ai usé mes "bloomers" à la petite école, et de plus je n'étais pas le chou-chou de la maîtresse peut-être que c'était à cause de mon père fabricant de fromage! De toutes façons j'ai réussi à me frayer un chemin pour parfaire mes études au Collège St-Charles Borromée.

—N'y a-t-il pas eu quelque incident dans votre enfance qui vous a enfin. . . .

—Je me rappelle alors que j'avais à peine 13 ans, me trouvant à Québec en promenade je me suis fait pincer les doigts dans les portes. . . St-Jean et j'en ai gardé un cuisant souvenir.

—Autant que faire se peut, quelle idée aviez-vous de Ste-Anne avant de venir ici?

—A vrai dire je m'imaginai Ste-Anne quelque chose de grouillant, regorgeant d'activité et à mon arrivée par un beau matin de septembre j'ai été bien déçu.

—Heureusement vous n'étiez pas le seul. . .

—Habitué comme je l'étais à la mentalité étatsunienne de l'Estrie, je fus dépaysé, par bonheur j'ai rencontré des "compagnons d'exil" bien patients comme les Steverlynck, les Lamoussé, les Hayes, les Arcands enfin tous mes confrères de classe.

—Et aujourd'hui après 4 ans d'exil, vous êtes un peu acclimaté au Village?

—Je m'y suis si bien habitué, que même ces dernières années j'ai passé mes vacances à Ste-Anne.

—Quelles ont été vos impressions, après les premiers mois à la Faculté d'Agriculture?

—Ca m'a rappelé ma chère petite école du rang où on nous donnait pas mal de choses à écrire mot à mot; et puis, le jeu de "pile ou face" n'y est pas interdit. . . non plus!

—Que voulez-vous dire?

—Bien oui, quand on nous permet de jouer à "Vrai ou Faux" . . . .

—Vous avez été obligé, à un certain moment, n'est-ce pas? de discontinuer vos études?

—En effet. Mais, lors de mon retour j'ai rencontré des professeurs bienveillants et très dévoués qui m'ont beaucoup aidé à reprendre le dessus.

—Et vos aventures d'étudiant? . . . .

—J'ai bien participé à quelques menus faits d'armes, . . . Mais comme je ne m'y suis pas fait prendre dans le temps, pourquoi me dénoncer? Cette année, en tous cas, je n'ai pas dérangé grand monde à L'Ecole, et je crois bien ne pas en déranger d'ici juin.

—M. le Président, vos aptitudes pour les sciences sociales sont connues. Vous rappelez-vous cet incident de la porcherie, alors que vous vouliez séparer deux gorettes qui se donnaient des prises à la Yvon Robert. . . et que l'un d'eux manifesta sa désapprobation en vous projetant sur le plancher glissant. . . ?

—Eh oui, je me suis dit tout simplement qu'on ne gagne rien à vouloir aider. . . les autres. . .

—Et quelle branche continuerez-vous d'étudier?

—L'économie m'intéresse particulièrement, et je crois que je vais me perfectionner dans cette branche. . . .

— . . . afin de vous brancher plus à bonne heure? . . . Nos vœux vous accompagnent.

Aux lecteurs et lectrices qui n'ont pu identifier le futur ingénieur agronome, nous dirons qu'il s'agit de M. Léopold Beauchemin, président de la 4e agronomique.

S. I. B.

No 3—Camille BERNARD

Nous avons maintenant le plaisir de vous présenter un grand jeune homme. Ses cheveux lisses et impeccablement rangés, ses yeux noirs, son visage sérieux lui donnent un air distingué qui inspire une certaine crainte révérentielle.

Cependant il est le garçon le plus abordable du monde: joli, affable, bref un vrai monsieur, parlant avec un petit accent acadien. N'ayez crainte; la flatterie n'inspire aucunement nos paroles; d'ailleurs, nous en appelons au témoignage d'une. . . personne de Ste-Anne! Vous les voyez parfois se promener ensemble; mais aux curieux, il aurait déjà répondu que ces promenades n'avaient d'autre but que de prouver que la grandeur n'est pas un privilège exclusif des messieurs.

A tout événement, nous interrogeons monsieur Camille Bernard lui-même.

—Bonjour, Monsieur Bernard, serait-il indiscret de savoir votre âge?

—Vingt-deux ans.

—Félicitations, car il est assez rare qu'un garçon finisse ses études à cet âge. Alors vous êtes né le. . . ?

—Le. . . (?) du mois de mai, au temps des fleurs!..

—C'est suffisant. Pouvons-nous savoir maintenant où vous avez étudié avant de vous présenter à la Faculté d'Agriculture?

—J'ai étudié à Saint-Pungtan, Université de Charlottown.

S. I. B.

—Quel est le sort du français dans cette université de l'Ile-du-Prince-Edouard?

—Il n'est pas question du français du tout; les cours se donnent en anglais exclusivement.

—Laissons votre Ile-du-Prince-Edouard maintenant et reportons-nous à Ste-Anne. Qu'est-ce qui vous a révélé l'existence d'une Ecole d'Agriculture à Ste-Anne?

—C'est un agronome qui m'avait conseillé de suivre le cours moyen d'agriculture; et toujours est-il que j'ai suivi le cours universitaire.

—Et vous avez bien réussi; alors, félicitations encore une fois. Mais qu'elles ont été vos impressions sur ce coin de Kamouraska, car mieux que n'importe qui vous étiez alors en mesure d'avoir une idée d'ensemble? (Qu'elle est exactement votre grandeur?)

—Je mesure 6 pieds et 2 pouces. Quand à mon impression sur Ste-Anne, j'ai trouvé cela pittoresque; le petit quai, les montagnes; franchement c'était magnifique, mais on s'habitue tellement vite aux belles choses.

—Quelle distance y-a-t-il de Ste-Anne à chez-vous?

—Environ 550 milles; comme vous le savez, il faut faire le premier trajet en bateau, soit de Borden à Tormentine.

—Quels sont les meilleurs souvenirs de votre première année?

—Contrairement à mon ami Jérôme, j'aimais beaucoup les maths et l'année c'est bien passée; et comme délassément il y avait les fameuses excursions dans les paroisses environnantes en compagnie de confrères. Le plus gamin du groupe, pour ne pas le nommer, se déchaussait et courrait nu-pied sur la route. . .

—De votre deuxième et troisième année?

—En deuxième, il n'y eut rien d'extraordinaire; en troisième j'ai remporté un prix de grande culture et de bactériologie des sols.

—Serait-il indiscret de savoir sur quoi portera votre mémoire de fin d'année?

—Je traiterai de l'insémination artificielle.

—Alors vous ne croyez pas à la génération spontanée? Où avez-vous l'intention de travailler par la suite?

—En industrie animale, et dans la Province de Québec, au début du moins.

—Quel est votre passe-temps favori?

—Ma chaise berceuse; ou encore une bonne sieste; je trouve ces deux choses épatantes.

—Serait-ce là un symptôme du célibat? Au fait, vous avez un faible pour la correspondance, je pense?

—On m'a mêlé en effet à une demande de correspondance; et c'est précisément ceux qui m'ont écrit cette demande en mon nom qui ont pigé dans les 165 lettres reçues! . . .

—Alors, pour vous personnellement, ces lettres ne vous ont pas servi?

—Peut-être indirectement, car il fallait que je les retire de la malle; et la demoiselle qui me les remettait était tellement gentille. . . .

—Voilà qui est intéressant. Quelles sont vos idées sur l'Amour idéal?

—Franchement, c'est mi-chaud, mi-froid! . .

—Vous avez raison, "In medio stat virtus". Nous vous remercions sincèrement, monsieur Bernard, pour ces renseignements et nous vous souhaitons tout le succès mérité en votre profession.

## L'équipe du collège, édition 1949.



Première rangée (de gauche à droite): R. Jacques, C. Arseneau, J. Turgeon, L. Voyer, gérant, J. Potvin, entraîneur, A. Tondreau, G. Drouin, M.-H. Couture.  
Deuxième rangée: G. Lauzier, arbitre, A. Pineault, J. Pelletier, E. Fournier, G. Lessard, A. Robichaud, R. Côté, E. Doyon, A. Beaulieu.

Société Historique de Kamouraska.

## Le MANOIR D'AIRVAULT

(suite)

Chapitre 1

*La Seigneurie de la Bouteillerie, Concession de terre à Jean de la Voye, Sa famille, Partage de sa terre entre ses héritiers.*

Le titre primitif du fond de terre sur lequel se trouve maintenant située la maison paternelle de la famille de feu l'honorable C.E. Casgrain à la Rivière-Ouelle qui s'appelle le "Manoir d'Airvault" remonte au premier temps de la colonie, c'est-à-dire au delà de 1688, comme on va le voir. L'édifice actuel et ses dépendances sont situés sur une concession en censive de cinq arpents de terre de front au premier rang de la Seigneurie de la Bouteillerie à preuve de la Rivière-Ouelle sur toute la profondeur allant au fleuve St-Laurent. Elle fut faite au nommé Jean de la Voye par Monsieur Jean-Baptiste Deschamps, seigneur de la Bouteillerie, seigneur du fief de ce nom ou de la Rivière-Ouelle.

Le Seigneur Deschamps tenait son titre par lettres-Patentes qui lui avaient été octroyées par l'intendant Talon au nom de Sa Majesté Louis XIV, en date du 29 octobre 1672, d'un fief de deux lieues de longueur sur une lieue et demie de profondeur sur le bord du fleuve St-Laurent, à prendre de chaque côté de la rivière Ouelle. Cette étendue fut augmentée le 20 octobre 1750 de deux lieues dans la profondeur des terres en faveur de Dame Geneviève de Mamesay, veuve du seigneur de Boishébert, fils de M. de la Bouteillerie.

La famille du censitaire Jean de la Voye était de Saint-Maclou de Rouen. Son aieul. René de la Voye, naquit du mariage, en 1633, entre René de la Voye et Isabeau Bélanger. Leur fils du même nom, épousa à Québec, le 19 avril 1656, Anne Godin du Chateau-Richer d'où naquit en 1660 Jean de la Voye que l'on va voir devenir concessionnaire et premier possesseur et propriétaire de la terre où se trouve bâti le "Manoir d'Airvault". René de la Voye mourut au Chateau-Richer le 11 mars 1696.

Il est bon à noter en passant que cette famille des De la Voye est de bon et ancien lignage puisque Pierre de la Voye, suivant l'abbé Vertot ("Histoire des Chevaliers de Malte, tome VII, p. 297) est compté parmi les Chevaliers de cet ordre illustre. Il en donne la liste d'après celle du Grand Prioré de France, laquelle était tenue authentiquement dans chaque prioré. Or, il observe que pour être admis dans cet ordre illustre, il fallait être né d'un mariage légitime, de maisons nobles de nom et d'armes, tant du côté paternel que du côté maternel. Ces règlements portaient huit quartiers de noblesse dans les deux lignées. Cette famille de Pierre de la Voye portait: "De sable à six besans d'argent, 3, 2 et 1".

Jean de la Voye était venu un des premiers avec ses frères à la Rivière-Ouelle et, à l'âge de 27 ans, le 22 octobre 1688, il épousa Madeleine Boucher avec l'intention bien arrêtée de s'établir comme colon dans l'endroit. Il y avait suivi de près le Seigneur Deschamps qui, dès 1674, s'occupait activement à développer son domaine, en défrichant la terre par lui-même et par l'établissement de colons censitaires.

Il est bien probable que De la Voye, avant de prendre femme a dû prendre le temps raisonnable pour faire les préparatifs nécessaires afin de créer un commencement d'établissement; en premier lieu, prendre une concession de terre du seigneur en bonne forme et par écrit authentique. Or, il n'y avait pas, depuis l'arrivée du seigneur jusqu'à l'époque du mariage de la Voye, de notaire à portée pour instrumenter. Force fut donc de s'entendre avec le seigneur pour prendre de gré à gré une terre afin de bâtir une petite maison et se mettre à défricher le sol jusqu'à ce qu'il fut en état de se marier.

Il est connu que dans les premiers temps il n'y avait pas de notaire dans les campagnes éloignées de Québec. C'est pourquoi on ne trouve pas dans les plus anciennes concessions dans la Bouteillerie d'actes en forme authentique durant cette première époque. Il est présumable que de bonne foi, entre seigneur et censitaire, un écrit sous seing-privé, ou même peut-être la parole suffisait pour assurer un titre valable et permanent. C'était à une époque où l'on disait, comme le Seigneur de la Naudière: "J'aime mieux la parole d'un honnête homme que l'écrit d'un coquin." La redevance seigneuriale était alors fixée d'après l'usage et demeurerait inaltérable. Celle convenue pour la terre de Jean de la Voye fut cinquante sols tournois, deux chapons et demi de rente et cinq sols aussi tournois de cens avec les droits sous-entendus et établis par la Coutume de Paris. (c.f. Aveux et dénombremments, 1723 de la Bouteillerie, mais le titre primitif n'y est pas mentionné).

Les titres de concession en forme authentique ne purent commencer dans la seigneurie qu'en 1707 année où Etienne Joanneau obtint une commission de notaire royal limitée pour instrumenter sur la côte du fleuve.

Nous ne pouvons que constater que ce ne fut pas avant 1681 que Jean de la Voye arriva à Rivière-Ouelle mais qu'il a dû s'y trouver peu après et avant 1688.

(à suivre)

DONS à la SOCIÉTÉ HISTORIQUE de Kamouraska

par

M. Louis de G. FORTIN

- 1) 3 volumes du Commandant Lucien Beaugé, Manuel du pêcheur Tables de Point Cadran portatif
- 2) Originaux et Aventuriers de J.-B. Côté.
- 3) Quelques brochures sur des sujets d'agriculture
- 4) Plusieurs numéros de "La Bonne Terre" dont "Histoire de la Race Bovine Canadienne" par le donateur
- 5) Histoire du Cercle des Fermières par Madame Charles Gagné
- 6) Grands nombre de Programmes Séances — Festivals, etc.

## Le climat de la province de Québec est-il continental ou maritime?

Commandant Lucien BEAUGE

Annonceur.—Voyons, monsieur le Professeur, ôtez-moi un doute. Le climat de notre province est-il continental ou maritime?

Professeur.—Et vous, qu'est-ce que vous en pensez?

A.—Jusqu'à présent, si j'en juge par la quantité de pluie qui y tombe, je ne l'aurais pas cru continental en tout cas.

P.—Et vous n'auriez pas eu tort.

A.—Alors, pourquoi certaines voix autorisées l'appellent-il continental?

P.—Mon cher ami, c'est tout simplement une question de mots. Tout dépend de ce que l'on entend par continental. Commençons par définir le mot.

A.—Et quelle est votre définition à vous?

P.—L'usuelle. Un climat se définit par deux éléments principaux: la chaleur et l'humidité. La terre, les continents si vous voulez, absorbant et rayonnant plus facilement la chaleur solaire que l'eau entraînent, pour l'atmosphère qui les surmonte, de grandes variations de température, des excès de chaud et de froid, ce qu'on appelle de fortes amplitudes annuelles, si l'on fait la différence entre la moyenne mensuelle la plus haute et la plus basse.

A.—Et la mer?

P.—La mer, au contraire, joue un rôle égalisateur et les amplitudes de la température atmosphérique au-dessus d'elles sont plus faibles.

A.—Est-ce que cela fait une grande différence?

P.—Encore une question à triple et quadruple détente. Cela dépend de la zone terrestre envisagée. Sous l'équateur, quatre degrés Fahrenheit sont déjà une forte amplitude annuelle, sous les Tropiques on connaît 32 F mais dans la zone tempérée où nous habitons, c'est-à-dire entre 40 et 60 de latitude Nord, cela dépasse 85 à 90 en certains endroits.

A.—Et au Canada?

P.—Au Canada, on connaît 82 F d'amplitude dans les Territoires du Nord-Ouest, 72 au lac Winipeg, et la plaine centrale des États-Unis encore 52 jusqu'au Sud du 40ème; mais la seule existence des Grands Lacs suffit à faire baisser l'amplitude à 42.

A.—C'est une différence importante.

P.—Certainement. L'influence des Grands Lacs assure à elle seule une amélioration, une égalisation qui est de l'ordre de 20 F. entre des localités américaines situées à la même latitude, 44 degrés Nord environ.

A.—La mer doit être encore bien plus égalisante.

P.—Vous l'avez dit. Le Golfe, les Maritimes n'ont plus que 36 d'amplitude moyenne, Terre-Neuve descend à 28. Mais c'est encore mieux à Vancouver, 22 et dans les îles 18.

A.—Pourquoi une pareille différence entre l'Atlantique et le Pacifique?

P.—Ceci est dû à la rotation de la terre qui se fait d'ouest en est. De ce mouvement-là résulte une déviation des eaux en mouvement vers la droite de leur trajectoire, de sorte que les rivages occidentaux des continents, notre côte du Pacifique, ou l'Europe dans l'ancien continent, ont les eaux chaudes, tandis que les eaux froides viennent baigner Québec, Terre-Neuve ou les Maritimes en Amérique, et la Sibérie ou la Chine en Asie.

A.—Alors, il n'y a rien à faire?

P.—Pour améliorer cette situation? Ça me paraît difficile. Changer le sens de la rotation de la terre ne se ferait pas sans douleur.

A.—Ne pensez-vous pas que ce serait cette différence qui a fait attribuer au climat de notre province le qualificatif de continental?

P.—C'est bien possible, quoiqu'il y ait de même 30 degrés de différence d'amplitude entre le détroit de Belle-Isle et Winnipeg. Mais de toute façon, il y a encore un point dont nous n'avons pas parlé.

A.—Et quoi donc?

P.—Mais la précipitation, les pluies! Elles aussi interviennent dans la détermination des climats.

A.—Et là aussi, sans doute, il y a des différences?

P.—Vous pouvez le dire. D'abord, il y a une différence de chute annuelle. Si l'on atteint 6 pieds sur le versant des Rocheuses qui regarde le Pacifique, il y en a moins de deux dans les plaines du centre, mais on dépasse trois pieds dans la province de Québec et les Maritimes. Et trois pieds, c'est la chute annuelle de la Bretagne française qui n'a jamais passé pour continentale, non plus que l'Irlande qui compte les mêmes précipitations.

A.—N'y a-t-il pas également une différence dans la répartition des pluies?

P.—Mais bien sûr. Les côtes occidentales, qu'il s'agisse de l'Amérique ou de l'Europe sont caractérisées par des pluies hivernales, commençant à l'automne et finissant au printemps; tandis que les plaines du centre ont leur maximum de chute en été et presque rien en hiver.

A.—Et pourquoi donc?

P.—Parce que les nuées lourdes d'hiver ne peuvent dépasser les sommets des Rocheuses sans se condenser et ruisseler sur le versant tourné vers la mer, tandis qu'en été, elles sont plus légères et passent par dessus. En Europe, ce ne sont pas les montagnes, mais la différence de température qui amène la condensation.

A.—Et dans notre province?

P.—Ici, nous avons deux sources d'humidité; les dépressions venant de l'Ouest et celles qui viennent de l'Est, de l'Atlantique ou du Golfe du Mexique, remontent au Nord par la vallée du Mississippi et ressortent par le St-Laurent, ou même tout simplement qui viennent du Nord-Est, c'est-à-dire des eaux froides du courant Labradorien, qui trouvent encore le moyen, hiver comme été, de se condenser en arrivant au-dessus du sol.

A.—Hiver comme été?

P.—Mais oui. Et c'est même la caractéristique des climats maritimes orientaux comme le Japon ou le Québec. La pluie, au lieu d'être réservée à l'été ou à l'hiver, est répartie d'une façon à peu près régulière toute l'année.

A.—Mais alors notre climat est parfaitement maritime.

P.—Je ne vous le fais pas dire. Seulement, il faut spécifier: climat maritime oriental et non occidental.

A.—Somme toute, comme vous le disiez c'est une question de mots.

P.—Et pas autre chose. Commençons par nous mettre d'accord sur le sens que nous attribuons à notre qualificatif, car il y a une chose que nous ne changerons pas: c'est que l'Océan Atlantique joue un rôle prépondérant sur le climat de la Province de Québec. Et c'est la seule chose qui importe.

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs.

—Elle paraît le jeudi de chaque semaine.

Abonnement:	1 an	\$2.00
	6 mois	\$1.25
	Le numéro	\$0.05
Directeur:	L.-de-G. Fortin.	

## Histoire Naturelle sur les ondes

### LA PISCICULTURE

(Causerie donnée au Poste CHGB, le 17 mars 1949)

Chers auditeurs,

Qui de vous au retour d'une excursion de pêche qui avait été loin de rendre justice à votre habileté et à vos efforts, n'a pas songé à prendre quelques moyens pour redonner à nos lacs et cours d'eau leur valeur d'autrefois. Il n'y a pas si longtemps encore, ils foisonnaient en poissons. Maintenant que la civilisation les a atteints et qu'on les a soumis à une pêche plus ou moins intensive, le poisson semble disparaître, ça ne mord plus!

Faut-il pour cela reléguer cannes et hameçons au grenier? Non certes, et ce serait bien dommage puisque le mal n'est pas irréparable. La Pisciculture est là pour aider à la reproduction naturelle et même remplacer lorsqu'elle fait défaut. Peut-être l'avez-vous déjà appelée à l'aide pour repeupler un de vos lacs qui montrait des signes alarmants de déplétion.

Si vous le voulez bien, voyons ensemble au cours de cette causerie ce qu'est la Pisciculture. Larousse la définit comme l'art d'élever et de multiplier les poissons. En effet, tout le secret de la Pisciculture est là, faire se reproduire les poissons dans des conditions telles qu'on les obtienne en grandes quantités et les garder dans les mêmes conditions de sécurité jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge convenable d'aller grossir la population naturelle d'un lac ou d'une rivière.

Les peuples qui paraissent avoir été les premiers à pratiquer cette science, sont ceux de l'Extrême Orient. En effet, des documents anciens montrent que les Chinois étaient déjà très spécialisés en cette matière alors que notre partie du monde était encore dans la barbarie. Les Grecs ne semblent pas s'être adonnés à la pisciculture, et il faut arriver à l'époque des premiers empereurs romains pour en trouver quelques rudiments. En France ce n'est guère qu'à partir du moyen âge que les moines commencèrent à pratiquer la pisciculture dans leurs monastères. Aussi bons observateurs que fins gourmets, nous rapporte un auteur, et trouvant dans le poisson une nourriture excellente et au moins utile en temps d'abstinence, ces religieux ne tardèrent pas par des méthodes de culture raisonnée à améliorer certaines espèces communes et à les amener à des poids et à des tailles qui nous paraissent maintenant invraisemblables.

Cependant, à la fin du moyen âge la Pisciculture alla déclinant en Europe, et il faut attendre les temps modernes pour la voir reprendre son essor tant en Europe qu'en Amérique.

Les méthodes d'élevage de la truite, élaborées au XVI<sup>e</sup> siècle par un moine, Dom Pinchon, furent reprises et améliorées. En 1760, un lieutenant allemand du nom de Jacobie découvrit la fécondation artificielle, mais cette trouvaille ne fit que peu de bruit. L'Allemagne, la France, l'Italie, l'Angleterre et l'Ecosse de leur côté ne commencent à faire de la Pisciculture que vers 1815, et ce sont un embryologiste, Coste, et deux pisciculteurs, Rémy et Géhin qui contribuèrent le plus à cette époque à l'avancement de cette science.

Apparue sur notre continent vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la pisciculture a fait chez-nous des progrès formidables, et les établissements piscicoles sont si nombreux qu'il est impossible de les mentionner tous dans cette causerie.

Qu'il me suffise de dire que la Province de Québec compte aujourd'hui 4 stations de pisciculture: une à Saint-Faustin près de Montréal, une à Baldwin's dans les Cantons de l'Est, une à Tadoussac et une à Gaspé, ces deux dernières faisant l'élevage simultané de la truite et du saumon. Nous avons aussi quelques piscicultures privées et l'École des Pêcheries entretient elle-même une petite station d'élevage de la truite.

Ces établissements déversent chaque année des millions de truites et de saumons dans les lacs et les rivières de la province, et cela pour le bien du public en général et celui des sportsmen groupés en clubs de pêche.

Mais comment arrive-t-on à obtenir en si grand nombre les poissons dont on a besoin pour le repeuplement, et comment peut-on les rendre à la taille et au poids désirés. C'est ce que nous allons voir en suivant une à une les opérations d'une station piscicole au cours d'une année.

Dans une pisciculture, l'année commence vers la mi-octobre, car c'est à ce moment que les truites et les saumons sont prêts à pondre leurs oeufs. Le pisciculteur se procure d'abord une quantité considérable de poissons adultes et les répartit en deux groupes selon leur sexe. En dehors de l'époque du frai, il n'est pas facile de distinguer un mâle d'une femelle; mais heureusement au temps de la ponte, les sujets changent de coloration, le

mâle prenant des couleurs beaucoup plus vives que celles de sa compagne. De plus, dès que les sujets deviennent adultes, il y a, dans les formes du mâle des modifications très caractéristiques. Sa tête s'allonge, sa mâchoire inférieure dépasse l'autre et se recourbe pour former ainsi un crochet si accentué parfois qu'il creuse, dans la mâchoire supérieure, une sorte de gouttière où il se loge. Quant aux femelles, elles gardent leur livrée de tous les jours. Cependant leur ventre se gonfle, se distend d'une façon considérable et devient très volumineux. C'est à l'aide de ces signes que le pisciculteur reconnaît ses sujets. La séparation des sexes étant faite, l'éleveur surveille ses poissons de très près pour connaître le moment précis où il faut commencer à extraire les produits génitaux. Le dernier examen consiste à palper le ventre des femelles. Si l'abdomen présente une sensation de dureté rigide, le poisson n'est pas prêt; si au contraire il est mou et que les oeufs roulent sous les doigts, c'est qu'ils sont mûrs, et on peut commencer à pratiquer la fécondation artificielle.

Un opérateur s'empare alors d'une femelle, lui recourbe le corps en arc de cercle et la tient au-dessus d'une cuvette destinée à recevoir les oeufs. Un autre opérateur ou le même, tout dépend de la taille du poisson, pratique avec sa main droite de légères pressions le long du ventre et des flancs de l'animal, en allant de la gorge à l'anus, et les oeufs sortent et tombent dans la cuvette déjà placée sous le poisson. Les oeufs étant recueillis, l'opérateur prend alors un mâle et lui fait jeter sa laitance sur les oeufs, en procédant de la manière qui a été décrite pour obtenir ces derniers. On verse ensuite ce mélange d'oeufs et de sperme dans un seau, on le recouvre d'un peu d'eau et on agite le tout pendant quelques minutes pour obtenir un mélange parfait des éléments mâles et femelles. Après un repos d'un quart d'heure, les oeufs sont transportés à l'incubateur où ils sont lavés soigneusement pour enlever tout excès de laitance. Ils sont ensuite déposés dans de longs bassins alimentés d'une eau courante et froide qui baigne les oeufs entièrement et les recouvre d'une couche de trois à quatre pouces.

Il n'y a plus maintenant qu'à attendre que la Nature fasse son oeuvre. Cependant, durant l'incubation, il faut veiller à ce que la température de l'eau demeure à peu près constante, et il faut enlever à tous les jours les oeufs morts pour prévenir toute contamination des sujets sains. Le temps de l'incubation varie avec la température de l'eau; à 40°F elle durera 70 jours environ, pour la truite.

Les oeufs commencent alors à éclore et une nouvelle tâche attend le pisciculteur. Il sépare autant que faire se peut les poissons éclos de ceux qui ne le sont pas et les installe dans les bassins d'élevage très peu différents des bassins d'incubation.

À l'éclosion, le petit poisson appelé alevin ressemble très peu à l'adulte qui lui a donné naissance. Il a la tête et les yeux énormes et porte, suspendue à l'abdomen, une vésicule contenant le restant de l'élément nutritif de l'oeuf, vésicule qui ira s'amincissant à mesure que l'alevin avancera en âge pour disparaître complètement au bout d'un mois.

Aussi longtemps que l'alevin porte sa réserve de nourriture, il n'est pas nécessaire de le nourrir; il est peu actif d'ailleurs et il recherche l'obscurité. Mais dès que la vésicule est sur le point de disparaître, le pisciculteur doit commencer à nourrir ses poissons. Au début il leur donnera une purée très fine de foie de veau ou de boeuf; mais le jeune affamé aura vite fait de se fatiguer d'une nourriture aussi peu substantielle. Pour faire des individus forts et bien portants, les jeunes truites et les saumonneaux exigent une diète beaucoup plus élaborée, comprenant des protéines, des huiles, des sels minéraux, des vitamines. . . une diète balancée en somme.

Quant à la quantité de nourriture que les poissons doivent recevoir chaque jour, elle est déterminée par leur poids. Chaque semaine ou à des intervalles réguliers, le pisciculteur pèse et compte ses poissons. Il se base ensuite sur cette pesée pour distribuer la quantité de nourriture susceptible de produire des individus sains. La truite et le saumon reçoivent généralement 10% de leur poids en nourriture par jour. Ajoutez à tout le travail que cela suppose, le temps exigé par les désinfections fréquentes et le nettoyage quotidien des bassins d'élevage et vous comprendrez facilement qu'il en faut des soins attentifs ce qu'on soupçonne peu, pour élever jusqu'à une taille raisonnable les poissons que vous demandez pour repeupler vos lacs et vos rivières.

Quand le temps des ensemencements est venu, au printemps ou à l'automne, les poissons destinés à l'expédition sont soigneusement comptés et mesurés, mis dans des bidons contenant de l'eau froide et bien aérée et transportée par camion, bateau, chemin de fer ou avion jusqu'au lac qui doit les recevoir.

Là, l'officier en charge équilibre les températures entre l'eau des bidons et celle du lac pour éviter

tout changement brusque qui pourrait être fatal aux poissons. Ceci fait, le contenu des bidons est vidé dans des endroits convenables bien protégés et une nouvelle vie commence pour nos truites et nos saumons.

Avec le Fabuliste nous espérons que "Petit poisson deviendra grand pourvu que Dieu lui prête vie" et nous ajoutons: pourvu que nous lui aidions aussi. Car si le travail du pisciculteur vient de se terminer, le nôtre par contre ne fait que de commencer.

Nous devons voir à ce que ces ensemencements portent le plus de fruits possible. Un bon moyen d'y arriver est de s'astreindre à une observance fidèle des règlements de la chasse et de la pêche et de faire disparaître toute cause susceptible de détruire l'équilibre naturel des eaux telles que le braconnage, les sources de contamination, le débouement intensif autour des lacs et sur les bords des cours d'eau, et que sais-je encore.

Mais il y a plus. Il est généralement reconnu aujourd'hui que le repeuplement des eaux par la pisciculture ne peut être économique et efficace que s'il est précédé par un inventaire biologique sérieux de ces mêmes eaux. Seul cet inventaire est en mesure de dire quels poissons il faut mettre dans un lac ou une rivière, à quel temps de l'année et en quelle quantité. Cette politique est la première à mettre en oeuvre dans tout programme d'aménagement. La pisciculture suivra s'il y a lieu. Cette façon de procéder économisera du temps et de l'argent à tous, augmentera de façon considérable notre connaissance de nos richesses aquatiques, et donnera satisfaction aux plus exigeants ne matière de pêche sportive.

Aux amateurs de pêche, bonne chance et merci à tous.

Jean-Marie BOULANGER,

École Supérieure des Pêcheries.

## Chronique étudiante.

Dimanche le 27.

Il voulait trop bien faire mais il est resté plié en deux. Touché par la majesté de l'heure sainte, notre long "pathologiste" voulut jouer à l'agent d'ordre, pour éviter ce qui lui semblait être un embouteillage à la sortie du collège; or, notre "courant d'air" s'élança, bouscula tout sur son passage, avec l'intention d'ouvrir le second battant de la porte. Figurez-vous, le courbé en deux, avec sa "noble partie" tournée du côté de l'autre, il provoqua une panique, et avec raison ma foi car il l'a très tranchante. Après ¼ d'heure d'efforts vains sans résultat, il se releva, la figure congestionnée, en se disant à lui-même, qu'à St-André, les portes s'ouvrent plus facilement.

Lundi le 28.

Le printemps nous est revenu avec ses beaux jours ensoleillés et ses oiseaux chanteurs. Pour quelques-uns cependant, il apportera la "fièvre du printemps". A ceux qui sont sujets à cette maladie, je conseillerais d'employer un remède qui a fait ses preuves, c'est-à-dire, "la Bouillie Bordelaise". C'est très efficace, mais il y a un danger, c'est que vos "tuyaux" peuvent se boucher. Pour remédier à ce trouble faites l'usage du "vitriol de marque Instant" et tout marchera à merveille. Si le mal s'aggrave, consultez le docteur. . . . ou encore faites-vous conduire chez le directeur funéraire du coin.

Le poisson de "vivi" voulut imiter la chèvre de monsieur Séguin. En effet, cette pauvre petite bête (non pas vivi mais son poisson) voulut s'extérioriser de son milieu et fit une chute d'environ six pieds. Un camarade le ramassa inconscient et le remplaça dans son milieu. Le lendemain matin, le jeune vertébré avait l'allure piteuse de son maître, et ensemble ils pleuraient le malheur qui venait de les frapper. A chacun d'eux, on leur donna un stimulant et aujourd'hui, nos deux poissons nagent et nagent encore.

Roland GILBERT, e.s.a.

## SERPENT MORDU PAR UN ENFANT

Kipling a dû se retourner dans sa tombe quand un bébé de douze mois, France Mary Taylor, de Doodburn, en Nlle-Galles du Sud, a mordu récemment un serpent venimeux long de deux pieds et six pouces. La mère de l'enfant l'aperçoit en train de jouer avec un bâton. Mais le bâton se met soudain à se tortiller. Tandis que sa mère accourt affolée Frances mord la vipère au sang. Mme Taylor doit lui donner une gifle pour lui faire lâcher prise. Le serpent tombe tout étourdi et Mme Taylor en profite pour l'assommer d'un coup de bâton. L'enfant se porte bien.

## Nouvelles de "chez nous.."

Vente à l'encan, pour la Fabrique.

Comme il en a été décidé, mercredi dernier, le presbytère désaffecté sera transporté à la limite nord-est du terrain de la fabrique et servira de salle publique, peut-être aussi de logement; il restera propriété de la fabrique.

Mais les dépendances, à commencer par la cuisine attenante au presbytère, doivent disparaître. A cette fin, on annonça un encan public qui eut lieu, mardi, le 5 avril à deux heures de l'après-midi.

Voici les résultats de cette vente publique:

La cuisine du presbytère fut vendue à M. Paul Dumais, pour la somme de \$450.00; le hangar à grains, à M. J.-Bte Anctil, pour \$90.00; une dépense extérieure (une ancienne laiterie) à M. Augure Anctil, pour \$3.00; un appenti au hangar à grains fut adjugé à M. Joseph Potvin, cult., pour \$10.00; la fournaise de l'ancien soubassement — un cicleur domestique à air chaud — fut adjugée à M. Augure Anctil, pour le prix de \$25.00.

On profita de la présence de beaucoup de paroissiens sur les lieux, pour transporter au nouveau presbytère le coffre-fort, très lourd, qui n'avait pas pu être déménagé, la semaine dernière.

Dernière visite au vieux presbytère.

Nous avons profité de la circonstance pour jeter un coup d'œil dans la "maison presbittérale", comme on écrivait jadis. Logis d'âge vénérable, sans doute, mais, comme tous les êtres, atteint aussi par les ans, et en portant donc les "irréparables outrages". Considéré sous l'angle moderne des constructions domestiques, cet immeuble ne se comparerait même plus à beaucoup de nos maisons moyennes, beaucoup mieux entretenues beaucoup plus confortables. Construit par M. Foucher, ce presbytère a vu passer en ses murs des hommes comme les Curés Foucher, Painchaud, Mailoux et Paradis, Mgr Poiré, qui l'ont occupé pendant plus d'un siècle en son état primitif. Il fut réparé, il y a une quarantaine d'années, alors qu'on éleva le comble pour construire un deuxième étage, ce qui a augmenté considérablement le nombre d'appartements, mais ce qui a en même temps détruit complètement sa beauté de vieux manoir canadien.

Pour les besoins des opérations, le rez-de-chaussée disparaîtra, et probablement les divisions du premier étage. Au rez-de-chaussée, un mur de refente traverse la maison dans la longueur. Pour soulever la bâtisse de l'étage de pierre sur lequel elle repose, il faudra faire disparaître toute la "cave". Ainsi, pour les besoins des opérations à entreprendre, toutes les boiseries du rez-de-chaussée, qui étaient des doublures de murs de pierre, devront être défaites. C'est la fin alors du réfectoire et de la salle qui communiquait avec lui au centre, au pied de l'escalier. Au nord, s'en iront de même la vieille dépense du coin nord-ouest, et la salle des fournaises qui occupait le reste de cette moitié nord de la cave.

Le premier étage était partagé en deux parties égales par un corridor s'ouvrant à l'extérieur. A droite, du côté du Collège, l'office et la chambre du curé. A gauche, au nord le fumoir, et au sud deux petits bureaux donnant, l'un sur l'entrée sud et l'autre par une porte, sur le fumoir.

Les deux étages, celui qu'on avait ajouté, et le demi-étage des combles n'avaient rien de bien remarquable: le visiteur y trouvait surtout la note pauvre. . . Franchement, que nos pasteurs — sans souffler mot, et sans demander la moindre réparation de conséquence! — se soient contentés de cette vénérable mais très modeste demeure, cela est dû autant à leur modération qu'aux circonstances de leur administration. Car, franchement, on trouve plusieurs traces de suintements sur les tapisseries. . .

En somme, notre respect devant cette maison datant de 149 ans ne nous empêche pas de trouver qu'elle avait besoin d'une réparation urgente et considérable. . . Même en sa nouvelle destination, il faudra la retaper au moins sommairement. . . Le fait brutal est là: elle a perdu, non seulement sa beauté de vieille maison de chez-nous, mais aussi cette apparence de solidité à toute épreuve qui caractérisaient nos vieilles constructions. Un réfectoire coûteuse, ou son remplacement par une maison plus digne de la paroisse, ne pouvait guère tarder, d'une manière ou d'une autre.

Or, tout cela se fait automatiquement; et assurément pour le mieux, conformément à un plan d'ensemble nouveau.

## Son Exc. Mgr Antoniutti, à Ste-Anne.

### Une maman privilégiée.

Mme Zénon Ouellet a été visitée par Son Excellence Monseigneur I. Antoniutti, Délégué Apostolique au Canada. En effet, lors de son passage au Collège de Sainte-Anne, le premier avril dernier, ce distingué visiteur n'a pas voulu prendre le chemin du retour sans aller visiter la mère de Soeur Sainte Florentia, Petite Soeur de la Sainte-Famille. L'on se rappelle que cette religieuse a visité sa famille en mil-neuf-cent-trente-six, avant son départ pour le Collège Pontifical Canadien à Rome où la Communauté est en service. Elle est revenue au pays en 1939, lors de la dernière guerre; et c'est depuis ce temps qu'elle se dévoue à la Délégation d'Ottawa. Au départ, Son Excellence bénit la famille, gratifie chaque membre d'un souvenir précieux du Saint-Père et donne à Madame Ouellet une relique d'une Sainte récemment canonisée, Sainte-Françoise Cabrini.

Avec la famille, exultons de joie, et souhaitons que ce privilège se répète à l'occasion.

Une intéressée.

## Mgr Antoniutti à Ste-Anne

Chez les PP. SS. de la Sainte-Famille.

En considération des services rendus par les Petites Soeurs de la Sainte-Famille à la Délégation Apostolique d'Ottawa, son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti s'est rendu à leur Couvent, près du Collège, pour causer familièrement avec les religieuses réunies à leur grande salle de communauté. C'est avec une indicible joie qu'elles reçurent le représentant du Pape; et c'est avec reconnaissance qu'elles reçurent l'image du Jubilé Sacerdotal de sa Sainteté, le Pape Pie XII, le 2 avril 1949.

Il y aura cinquante ans en mil neuf-cent-cinquante-et-un que ces religieuses se dévouent dans cette maison.

Notre journal félicite bien cordialement les RR. SS. de la Sainte-Famille de l'honneur bien mérité qui rejaillit sur leur communauté, à l'occasion de cette visite remarquable.

## Cablogramme au Souverain Pontife.

le 6 avril, 1949

A Sa Sainteté le Pape Pie XII

Cité du Vatican.

Abstinentes Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc rendent grâce à Dieu pour cinquante brillantes années de sacerdoce et offrent votre Sainteté hommages, vœux, affection et soumission absolue.

Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc  
Ste-Anne de la Pocatière,  
Co. Kamouraska, Québec.

le 31 mars, 1949.

Souverain Pontife

Cité du Vatican  
Rome, Italie.

Fédération Cercles des Fermières (3128 rurales)  
Rive-Sud du Saint-Laurent offrent prières, vœux au Souverain Pontife occasion jubilé sacerdotal.  
Filiale soumission pieuse vénération.

Madame Charles Gagné, présidente,  
Ste-Anne de la Pocatière.

## Radio-Canada relie Terre-Neuve aux neuf autres provinces

(N.D.L.R.)—Le service de Publicité de Radio-Canada donne ci-après des détails fort pittoresques sur les difficultés rencontrées par les experts qui ont relié Terre-Neuve au réseau de Radio-Canada, pour le jour de l'entrée de cette province dans la Confédération. Nous croyons que nos lecteurs liront ces lignes avec intérêt.

Terre-Neuve est entrée officiellement dans la Confédération Canadienne vendredi, le 1er avril. Les ingénieurs de Radio-Canada ont su relier à temps la nouvelle province au continent et ils ont accompli là une tâche surhumaine. C'est même un véritable conte de fées, un conte de mauvaises fées.

M. Maurice Rousseau nous le raconte mais il nous avertit que cette histoire paraîtra invraisemblable aux profanes. M. Rousseau faisait partie d'une équipe de vingt hommes que Radio-Canada a envoyée à Terre-Neuve pour y reconstruire des émetteurs et faire toutes les réparations nécessaires sur le mont Table près de la Baie-du-Cap. L'équipe a quitté Montréal il y a cinq semaines, et elle vient tout juste de terminer son travail.

Entre temps, M. Rousseau a perdu 15 livres. A son arrivée à Sydney, il a été accueilli par un ouragan comme on n'en avait pas vu depuis 50 ans. Ensuite, le bateau, qui devait le conduire à Terre-Neuve, a été prisonnier des glaces pendant six jours.

L'équipe a pris une semaine pour se rendre au sommet du mont Table, qui ne s'élève pourtant qu'à 1,700 pieds. Ce point de Terre-Neuve n'est séparé du Cap Breton que par le détroit de Cabot, soit une distance de 40 milles. Les ingénieurs du Canadien National, du Ministère des transports et de l'armée américaine ont eu à lutter contre un vent continu dont la vitesse atteignait parfois 100 milles à l'heure.

M. Rousseau raconte que l'armée américaine est venue en aide aux ingénieurs en leur envoyant des vivres et des machines par hélicoptères. Le vent était parfois si fort qu'on ne pouvait ouvrir les portes et qu'il devenait plus prudent de sortir par les fenêtres. Dans de telles conditions le travail ne pouvait se faire, certains jours, qu'avec une lenteur désespérante. Une nuit, le vent a arraché sept pylones qui ont été engloutis dans la neige. On avait pris une semaine à les ériger.

Un autre jour, l'équipe réussit, après d'innombrables difficultés, à accrocher un câble de 2,000 pieds; mais, 24 heures plus tard, le câble avait disparu. On a pu le retrouver au pied de la montagne où le vent l'avait probablement jeté.

Le Ministère des transports possède trois postes relais qui se composent, comme celui de la Baie-du-Cap, d'émetteurs et de récepteurs de modulation de fréquence.

A l'avenir, la transmission des émissions radiophoniques se fera par voie normale jusqu'à Sydney, Nouvelle-Ecosse. Cette ville sera reliée par câble à New Waterford, qui communique par F.M. avec Cap Nord, à 60 milles plus loin et à 1,200 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les émissions captées à Cap Nord seront retransmises au poste de la Baie-du-Cap, à Terre-Neuve. Ce dernier endroit se trouve relié par câble à St-Jean, la capitale de la nouvelle province.

Terre-Neuve utilisera ces mêmes postes de relais pour transmettre ses émissions au continent.

On a fait lundi les premiers essais entre Sydney et St-Jean, et les efforts de l'équipe de Radio-Canada ont été couronnés de succès. Tout fut donc prêt pour la diffusion des cérémonies officielles, qui ont marqué l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne.

Dans l'est du pays, les réseaux français et anglais de Radio-Canada, ont fait écho à ce grand événement vendredi, le 1er avril, de midi à 1h.00.

### J.C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE  
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE  
Etc. - Etc.

Rue Poiré — Téléphone: 83

Sainte - ANNE - de - la - POCATIÈRE